

Nevers, le 28 janvier 2020



Communiqué du SNES-FSU 58 :

Bourse du travail  
Boulevard Pierre de Coubertin  
58000 Nevers  
Tel: 0386611860  
Mel: [snes-nievre@dijon.snes.edu](mailto:snes-nievre@dijon.snes.edu)

Ce matin les épreuves d'E3C d'Histoire-Géographie ont été annulées aux lycées de Clamecy qui était bloqué. La réforme du lycée, la réforme du baccalauréat et la politique budgétaire du gouvernement sont la cause directe du mécontentement. Ce blocage décidé la veille dans une assemblée générale regroupant des enseignants, des élèves et des parents d'élèves est la cause directe des réformes du lycée, et du baccalauréat et de la politique budgétaire du gouvernement.

Ce lycée voit en effet sa dotation en heures d'enseignement se réduire de près de 20%, le Rectorat ayant calculé la dotation avec une hypothèse de fermeture de trois classes pour un lycée qui compte seulement 12 classes en voie générale et technologique. Le SNES-FSU a depuis plusieurs mois annoncé que la réforme allait mettre en difficulté les petits lycées :

- Comment financer 7 spécialités avec deux terminales générales ?
- Quelle attractivité offrira un lycée s'il doit fermer certaines spécialités ?

Ces questions sont au cœur des conséquences de la réforme du lycée dans les établissements ruraux. Elles se conjuguent avec la remise en cause du caractère national du baccalauréat et l'égalité entre les candidats par le contrôle continu et notamment les épreuves communes de contrôle continu (E3C). Ces épreuves ne se passent pas sur les mêmes sujets et dans les mêmes conditions entre les établissements et même à l'intérieur des établissements. Les conditions dans lesquelles ses épreuves se mettent en place ont poussé les organisations syndicats et la FCPE a demandé l'annulation des épreuves car les sujets proposés sont de qualité et de niveau très variables, certains d'entre eux ont déjà fuités, et les consignes de correction ne sont pas claires ni sérieuses.

Enfin, le lycée de Clamecy est aussi victime de la politique budgétaire qui supprime 11,5 postes dans les lycées du département en voie générale et technologique. Au lycée de Clamecy, la baisse des taux d'encadrement représente un tiers de la baisse des suppressions d'heures de dotation. Ainsi, l'État a choisi de consacrer moins de moyen à l'Éducation des lycéens à la rentrée prochaine.

Pour le SNES-FSU, le ministère porte l'entière responsabilité de la situation de Clamecy en refusant d'écouter les personnels et les usagers sur les réformes et en choisissant de doubler le nombre de suppressions de postes voté par l'assemblée nationale.

Le SNES-FSU appelle à les autorités à entendre les demandes des personnels et des usagers en sortant des postures et des menaces. Il soutiendra les personnels dans leur action pour demander le maintien d'un service public de qualité au lycée de Clamecy.